



Naturallia 2020 est un événement de maillage d'affaires pour PME, unique et axée sur les résultats, conçu pour permettre aux entreprises d'identifier efficacement des partenaires d'affaires et d'établir rapidement une communication productive dans les secteurs des ressources naturelles et des technologies de pointe tels que :

- La transformation du bois à valeur ajoutée
- Les fournisseurs de biens et services dans les domaines miniers et du bois
- Le développement des énergies intelligentes, biomasse, énergies vertes, etc...
- La fabrication de pointe

Cet événement offre l'occasion parfaite à toutes les délégations sectorielles d'accroître leur visibilité aux niveaux local ou régional, national et international.

Le concept central de Naturallia consiste en une série d'entretiens particuliers, planifiés à l'avance, au cours desquels les représentants d'entreprise peuvent nouer rapidement des liens et trouver des terrains d'entente répondant à leurs intérêts communs. Au cours de trois jours intenses, les participants de Naturallia 2020 pourront tirer profit de chaque minute afin d'obtenir des résultats concrets et intéressants.

*Date : du 1<sup>er</sup> au 3 septembre 2020*

*Lieu : Val d'Or, (Québec), Canada*

*Pour plus d'informations sur cet événement, consultez notre site WEB à [naturallia.com](http://naturallia.com)*

## **Pourquoi devenir chef de délégation?**

Des spécialistes du commerce du Canada et du monde entier choisiront les meilleures entreprises de leur région, en fonction de leur potentiel de développement d'affaires et de la valeur ajoutée qu'elles pourraient apporter au maillage d'affaires. En qualité de Chef de Délégation, vous aurez l'opportunité :

- De permettre aux membres de votre délégation de participer à un « forum d'alliances commerciales » où ils découvriront de nouvelles possibilités qui les aideront à stimuler leur croissance;
- De profiter d'occasions uniques d'ouvrir de nouvelles portes au commerce et aux investissements internationaux, en Amérique du Nord et au-delà;
- De promouvoir votre marché ou votre région auprès de la communauté d'affaires canadienne et internationale;
- De cerner des occasions commerciales pour les entreprises qui opèrent sur votre marché;

À des fins d'allègement du texte, la forme masculine est utilisée, sans préjudice.

- D'élargir votre clientèle et d'enrichir votre réseau d'entreprises qui se livrent au commerce international;
- D'établir de précieuses relations avec des spécialistes de commerce du monde entier et du Canada;
- De vous associer à un événement interentreprises de premier plan dans l'arène mondiale, ce qui renforcera le rôle de chef de file que joue votre organisation en matière de promotion du commerce, de recherche d'investissements et de développement économique;
- De promouvoir vos propres événements, conférences et forums auprès d'un public trié sur le volet constitué de gens d'affaires nationaux et internationaux.

## **1. ENGAGEMENTS DES PARTIES**

Naturallia 2020 et le Chef de Délégation mentionné ci-dessous s'engagent à exercer une collaboration active qui sera essentielle à la réussite de l'événement Naturallia 2020.

### **1.1 ENGAGEMENTS DES ORGANISATEURS DE NATURALLIA 2020.**

À la réception de la somme de 1 300 \$ CAD\* pour une personne versée par chaque participant, Naturallia s'engage à :

- Inscrire l'entreprise faisant partie de votre délégation et fournira un (1) passeport donnant droit aux activités et services suivants :

Nom	Description	Prix
Passeport pour trois jours	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Trois (3) séances de maillage (jusqu'à quatorze entretiens planifiés)</li> <li>• Une (1) invitation au cocktail d'ouverture</li> <li>• Deux (2) petits déjeuners-conférence</li> <li>• Deux (2) déjeuners-conférence</li> <li>• Une (1) invitation au dîner de gala</li> <li>• Une (1) invitation à la soirée internationale</li> <li>• Une (1) inscription aux activités et visites industrielles</li> <li>• Trois (3) tables rondes sectorielles</li> <li>• Quatre (4) pauses-santé</li> </ul>	<p><b>Prévente – Early birds : <u>1050\$ CDN</u></b> avant le 15 mai 2020</p> <p><b>Prix régulier : <u>1 300\$ CAD</u></b> par participant</p> <p>Le prix pour <b>un deuxième participant</b> (accompagnateur d'une même entreprise ou partageant le même calendrier de rendez-vous) est de <u>600\$ CAD</u>.</p>

- Publier, dans le catalogue bilingue (français-anglais) de Naturallia 2020, une demi-page décrivant chacune des entreprises membres de votre délégation.
- Pour chaque entreprise participante, orchestrer jusqu'à quatorze (14) entretiens avec les entreprises inscrites au répertoire de Naturallia. Un calendrier de rencontres sera généré par un logiciel de maillage, basé sur les souhaits de rencontre des entreprises participantes.

À des fins d'allègement du texte, la forme masculine est utilisée, sans préjudice.

- Fournir au Chef de Délégation signataire menant une délégation comptant un minimum de 5 PME, un espace d'exposition gratuit (basé sur le concept du premier arrivé, premier servi). L'espace comprendra un fascia, une table et des chaises et un accès à l'internet (représentant une valeur de 3 000 \$ CAD). Le Chef de Délégation devra informer les organisateurs de Naturallia 2020 de tout besoin particulier: projecteur, téléviseur ou autre (des frais seront exigés au tarif régulier).
- Assurer la présence, pendant tout l'événement, d'une équipe d'interprètes offrant des services en anglais et en français (et dans d'autres langues, si la demande en ce sens est présentée aux organisateurs de Naturallia 2020).
- Mettre à la disposition du Chef de Délégation un (1) répertoire complet pour chaque entreprise membre de la délégation.
- Mettre à la disposition du Chef de Délégation les services de soutien de l'équipe de Naturallia 2020 sur demande.
- Pendant toute la phase de lancement, offrir les services d'appui d'un représentant de Naturallia chargé de soutenir vos efforts de recrutement d'entreprises selon entente avec Naturallia 2020 (par l'organisation de webinaires, notre présence pour des séances d'information ou ateliers sur les alliances commerciales, conférences de presse, etc.)
- Négocier des tarifs spéciaux auprès de certains hôtels, pour vos réservations de chambres (les frais d'hébergement sont à régler par chaque participant).
- Verser une **commission de 200 \$** pour chaque entreprise privée de votre délégation qui participera à l'événement Naturallia 2020. Recevez des **primes d'encouragement** si vous inscrivez **huit (8) entreprises ou plus** :

La **commission passe à 250 \$ par entreprise inscrite** (8 entreprises x 250 \$ = 2 000 \$).

- La **commission** sera versée à la condition sine qua non que 75 % des entreprises membres de votre délégation répondent au sondage qui sera réalisé après la tenue de l'événement.
- Les organisateurs de Naturallia 2020 se réservent le droit de refuser la demande de participation d'une entreprise, si des raisons valables le justifient.
- Les organisateurs de Naturallia 2020 vous fourniront une lettre d'invitation afin de faciliter les demandes de visas lorsque cela est requis pour l'obtention des visas d'entrée.

## 1.2 ENGAGEMENTS DU CHEF DE DÉLÉGATION

- Promouvoir Naturallia 2020 auprès d'entreprises pré-qualifiées se trouvant dans la sphère d'influence de l'institution, dans le but de les recruter au sein de votre délégation.
- Orienter les participants tout au long du processus d'inscription, encourager vos entreprises à respecter le calendrier d'entretiens prévu et faciliter la logistique associée à la participation à un forum international d'affaires. Si votre mandat le prévoit, une fois l'événement Naturallia 2020 terminé, vous continuerez de travailler avec les entreprises membres de votre délégation afin d'appuyer les

À des fins d'allègement du texte, la forme masculine est utilisée, sans préjudice.

activités de suivi et d'aider à transformer de nouvelles pistes commerciales en relations d'affaires durables.

- Faire parvenir d'ici la date prévue, à définir, la liste définitive des personnes ou des entreprises membres de la délégation, aux fins de publication du répertoire de Naturallia.
- Recourir aux services d'un représentant de Naturallia 2020 dans le but de promouvoir l'événement Naturallia dans votre région, **(en partage de frais et si possible, à nos frais)**.
- Informer les personnes ou les entreprises membres de la délégation qu'elles devront couvrir les frais qu'elles engagent, y compris les frais de voyage pour se rendre à Val d'Or (Québec, Canada), les frais d'hébergement à l'hôtel, les dépenses personnelles et les frais de communication téléphonique. La date limite de remboursement des frais d'inscription par Naturallia 2020 est le 1er Juillet 2020.
- S'assurer que les entreprises membres de la délégation participent au sondage d'évaluation et de suivi. Deux questionnaires distincts devront être remplis et fournis aux organisateurs de Naturallia 2020. Ils serviront à évaluer l'impact de l'événement Naturallia 2020, à mesurer la satisfaction des participants et à recenser les ententes commerciales et les alliances d'affaires résultant de l'événement. La retranscription des renseignements ainsi obtenus permettra aux organisateurs de rédiger un rapport final sur Naturallia 2020 et de renseigner les partenaires financiers de l'événement.
- Le Chef de Délégation veillera à ce que chaque membre de sa délégation acquitte les frais d'inscription, conformément à l'entente conclue avec les organisateurs de Naturallia 2020. Une fois le paiement effectué en ligne, chaque participant recevra un code d'utilisateur et un mot de passe qu'il devra utiliser afin de remplir son profil.
- Les chefs de délégation s'assureront de l'obtention des visas des participants lorsque cela est nécessaire.

À des fins d'allègement du texte, la forme masculine est utilisée, sans préjudice.

## **2. IDENTIFICATION**

### **2.1 CHEF DE DÉLÉGATION**

**Nom du représentant :** \_\_\_\_\_

**Adresse :** \_\_\_\_\_

**Ville:** \_\_\_\_\_ **Province :** \_\_\_\_\_

**Pays :** \_\_\_\_\_

**Code postal ou de zone:** \_\_\_\_\_

**Téléphone:** \_\_\_\_\_

**Télécopieur:** \_\_\_\_\_

**Courriel :** \_\_\_\_\_

Le Chef de Délégation confirme qu'il entend participer à l'événement Naturallia 2020 et qu'il accepte les responsabilités et les règlements suivants, tels que décrits dans la présente entente de partenariat.

### **CONDITIONS GÉNÉRALES**

#### **Évaluation de l'événement**

- Pour pouvoir réclamer les commissions et autres avantages, le Chef de Délégation devra remplir un questionnaire de sondage après la tenue de l'événement Naturallia 2020. Il devra également s'assurer qu'au moins 75 % des membres de sa délégation remplissent et soumettent ce même questionnaire.

#### **Commissions**

- Tous les montants sont en dollars Canadiens. Quel que soit le pays d'origine, les commissions seront versées en dollars Canadiens. Les organisateurs de Naturallia 2020 ne seront pas responsables des frais liés aux taux de change. Toutes les commissions et les primes incitatives seront versées après la tenue de l'événement Naturallia.
- Le calcul de toute commission est établi en fonction du nombre d'entreprises ayant un calendrier de rencontres et non du nombre de personnes présentes (p. ex., 2 personnes inscrites provenant d'une même entreprise ayant un même calendrier de rencontres donnent droit à une (1) commission de 200 \$, 2 personnes

À des fins d'allègement du texte, la forme masculine est utilisée, sans préjudice.

d'une même entreprise avec 2 calendriers de rencontres payés= 400\$ de commission).

- Pour que le Chef de Délégation soit admissible à la commission associée à une entreprise membre de la délégation, il faut que cette entreprise acquitte ses frais d'inscription en entier et qu'elle participe à l'événement Naturallia 2020.
- Seul le recrutement **d'entreprises du secteur privé** donne droit au versement de commissions. Bien qu'un Chef de Délégation puisse inviter des organisations du secteur public à assister à l'événement Naturallia, le recrutement de participants provenant du secteur public ne lui donne droit à aucune commission. Naturallia 2020 est d'abord et avant tout un événement d'affaires.
- Si le nombre d'entreprises recrutées est supérieur ou égal à huit (8), la commission versée passera à 250 \$ par entreprise (ainsi, par exemple : pour 7 entreprises la commission est de 200\$ par entreprise soit 1400\$; pour 8 entreprises, elle passe à  $8 \times 250\$ = 2000\$$ ).
- Si le nombre d'entreprises recrutées est supérieur ou égal à dix (10), les frais d'inscription du Chef de Délégation lui sont remboursés après la tenue de l'événement, au moment du versement des commissions. Le Chef de Délégation aura droit à une inscription gratuite pour chaque tranche de dix (10) entreprises que compte la délégation. Par exemple :
  - 10 entreprises recrutées = 1 inscription gratuite;
  - 17 entreprises recrutées = 1 inscription gratuite;
  - 20 entreprises recrutées = 2 inscriptions gratuites.

L'inscription gratuite consentie pour chaque tranche de dix (10) entreprises ne confère aucun avantage relatif aux frais d'hébergement à l'hôtel.

Une fois les paiements encaissés, si la délégation compte cinq (5) entreprises ou plus, le Chef de Délégation aura droit à un (1) espace pour kiosque d'exposant gratuit (basé sur le principe du premier arrivé premier servi) jusqu'à épuisement.

Pour se prévaloir de cet avantage, le Chef de Délégation devra réserver l'espace pour kiosque auprès des organisateurs de Naturallia 2020. Communiquez avec les organisateurs pour réserver. Les chefs de mission qui font une demande en ce sens devront installer leur kiosque et exposer pendant toute la durée de l'événement.

### **Procédure d'Inscription et de Paiement**

Au moment de l'inscription, le Chef de Délégation doit choisir entre un Forfait Participant avec calendrier de rencontres ou un Forfait Exposant (si la délégation est composée de 5 PME minimum).

Pour avoir droit aux primes d'encouragement, le Chef de Délégation doit acquitter ses frais d'inscription au moins deux (2) mois avant la tenue de l'événement Naturallia

À des fins d'allègement du texte, la forme masculine est utilisée, sans préjudice.

2020. Les tarifs sont identiques à ceux exigés pour tout participant : tarif de pré-inscription jusqu'à la date butoir qui vous sera communiquée et plein tarif après.

Afin d'obtenir la garantie d'un espace pour kiosque d'exposant, le Chef de Délégation devra choisir le forfait Exposant (condition des 5 PME). Les espaces pour kiosque seront attribués selon le principe du premier arrivé, premier servi ainsi que selon les disponibilités.

La salle d'exposition ne pouvant loger qu'un nombre limité de kiosques, les espaces pour kiosque seront d'abord alloués aux exposants ayant acquitté leurs frais de réservation.

Les espaces restants seront ensuite alloués aux chefs de mission dont la délégation compte cinq (5) entreprises et plus, selon le principe du premier arrivé, premier servi (en fonction de la date figurant sur le formulaire d'entente de partenariat signé par le Chef de Délégation).

En cas d'annulation, les frais de réservation de kiosques ne seront pas remboursés.

### **3. Signature des parties**

La présente entente de partenariat entre en vigueur à la date où les parties y apposent leur signature. L'entente peut être résiliée par l'une ou l'autre des parties sur simple présentation d'une lettre.

Signature \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Nom du responsable, chef délégation (en lettre moulées)

Date : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Alain Thivierge, Directeur, **pour Naturallia 2020**

Date : \_\_\_\_\_

À des fins d'allègement du texte, la forme masculine est utilisée, sans préjudice.

ENTENTE DE PARTENARIAT – CHEF DE DÉLÉGATION - NATURALLIA